

Fiche Transport - Navette Centre de loisirs élémentaire Paul Eluard Vacances de

Ce service gratuit est organisé par la Ville et réservé uniquement aux enfants inscrits sur les périodes de vacances scolaires au centre de loisirs élémentaire Paul Eluard. Deux arrêts sont proposés :

- L'arrêt Ouest (Face à la piscine - Place Mandela) : 8h10 précises / 18h10
- L'arrêt Centre (Arrêt République - côté Poste) : 8h15 précises / 18h15

Règlement :

Les parents doivent accompagner les enfants à l'arrêt de ramassage de la navette. L'enfant ne sera sous la responsabilité de l'animateur qu'à partir du moment où le responsable de l'enfant l'aura « physiquement » confié à ce dernier.

Pour le retour, l'enfant peut soit avoir une autorisation pour rentrer seul chez lui, soit être récupéré par une personne responsable. En cas d'absence du responsable à l'arrêt à l'heure indiquée, l'enfant sera redéposé par l'animateur au centre de loisirs Paul Eluard.

Les enfants doivent respecter les consignes de sécurité dans le bus :

- rester impérativement assis dans le calme,
- attacher leur ceinture de sécurité,
- attendre l'arrêt complet du bus pour descendre et se référer aux consignes de l'animateur et du chauffeur,
- les frais occasionnés par des dégradations des enfants seront à la charge des parents,
- le non-respect du règlement entraînera l'exclusion temporaire voire définitive.

Le service ne sera pas exécuté si les conditions météorologiques, suite à un bulletin d'alerte de Météo France, indiquent un danger, en cas de problème mécanique ou de grève.

Dans tous les cas, les familles seront averties au plus tôt, dans la mesure du possible, par courriel, téléphone ou sms.

L'autorisation devra être renouvelée à chaque période de vacances. Elle sera disponible à l'accueil de la DAE, dans les accueils de loisirs et sur le site Internet de la Ville.

Cette autorisation devra être obligatoirement retournée au service de la DAE pendant la période d'inscription.

Autorisation :

Je soussigné(e) (père, mère),

Autorise N'autorise pas

mon enfant à rentrer seul le soir
depuis l'arrêt de bus mentionné en haut de la page.

J'atteste également avoir pris connaissance du règlement.

Date : Signature :